



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Edited by Foxit Reader
Copyright(C) by Foxit Corporation,2005-2010
For Evaluation Only.

Demande d'examen au Ecos par cas prédictable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa

N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

24/09/14

Dossier complet le

07/10/14

N° d'enregistrement

F08214P0879

1. Intitulé du projet

Réaménagement de piste secteur de la Chambre

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société des Trois Vallée

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. de Thiersant Pascal

RCS / SIRET

| 4 | 2 | 9 | 8 | 5 | 2 | 6 | 6 | 8 | 0 | 0 | 0 | 3 | 8 |

Forme juridique

SA à Directoire

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°42 Pistes de ski	b) Travaux de piste hors site vierge d'une superficie de moins de 4 hectares. Les affouillements et exhaussements ne sont pas en site vierge et sont nécessaires à l'exécution d'un permis. Le projet n'est donc pas concerné par la rubrique n°48

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet est un réaménagement de la piste rouge existante. Il s'agit de créer un tracé plus sur et plus facile (avec des pentes inférieures à 25%) dans les deux secteurs à forte pente (plus de 40% aujourd'hui) de la piste actuelle.

4.2 Objectifs du projet

La piste rouge actuelle est un itinéraire clé dans le "circuit skieurs" des Trois Vallées. Aussi, le projet a pour objectif la simplification de deux secteurs difficiles afin de permettre un accès sécurisé aux skieurs de tous niveaux qui fréquentent actuellement cette piste de liaison entre Les Ménuires/Valthorens et Méribel Mottaret.

Le secteur amont du projet permet par ailleurs de limiter l'exposition de la piste vis-à-vis du risque d'avalanches et le secteur aval permet d'améliorer un secteur objet de nombreux accident de ski liés à une rupture de pente (compression).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il s'agit de réaliser deux terrassements en déblai/remblai dans les deux secteurs actuellement difficiles du versant. Ces terrassements permettent la création de deux virages à la pente plus faible.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation de la piste ne changera pas. Les nouveaux itinéraires, nouveaux virages, seront exploités de la même façon que la piste actuelle, à savoir, damage et entretien classique et fréquentation hivernale par les skieurs des Trois Vallées. La fréquentation de la piste n'évoluera pas de façon notable étant donnée le caractère "liaison" déjà existant.

A noter, le tracé actuellement classé rouge deviendra bleu et que les anciens tracés ne seront plus damés.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste (DAAP).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre du permis d'aménager cité ci-dessus, la DAAP.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Hauteur maximum des déblais: -9,40 m Hauteur maximum des remblais: +9,90 m Premier secteur modifié, virage amont:	
Surface.....	25 000 m ²
Volume déblai/remblai.....	29 000 m ³
Second secteur modifié, virage aval:	
Surface.....	14 000 m ²
Volume déblai/remblai.....	13 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation Commune des Allues 73 550	Coordonnées géographiques¹ Long. 6° 35' 05" E Lat. 45° 18' 55" N Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ " Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ " Communes traversées :
---	--

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le secteur n'est actuellement utilisé que pour la pratique hivernal du ski.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 31 mai 2011

Dernière modification approuvée le 11 juin 2012

Le projet est situé en secteur Ns.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF I "Vallon du Borgne" ZNIEFF II "Massif de la Vanoise"
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans l'aire optimale d'adhésion du Parc National de la Vanoise
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'un PIZ approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bas de la zone modifiée aval est concernée par une zone de protection rapprochée de captage. Un hydrogéologue agréé sera missionné par l'intermédiaire de l'ARS.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 3 km de la ZPS "La Vanoise" A 2,5 km du SIC "Massif de la Vanoise"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélevements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est une modification de piste de ski. A ce titre, l'habitat support de l'aménagement devra être modifié. Dans ce cas, la modification correspond à un terrassement suivi d'un concassage des blocs les plus gros de façon à obtenir une piste praticable et sécurisée.</p> <p>Sur les espaces modifiés, les opérations de terrassement engendreront la suppression des pieds de plantes présents.</p> <p>Les opérations de terrassement et de concassage nécessitent l'intervention d'engins de chantier et la présence de personnel. Ces activités engendreront un dérangement léger mais existant de la faune habituellement présente bien qu'à ces altitudes, les espèces et les effectifs soient réduits.</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet, comme tout le secteur, est soumis au risque avalanche. Cependant, les travaux n'engendre ni modification de l'aléa, ni évolution substantielle de l'enjeu. Le risque est donc identique et continuera d'être traité par le Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches (PIDA).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Outre la phase de travaux, le projet n'engendre aucune nouvelle nuisance.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Outre la phase de travaux, le projet n'engendre aucune nouvelle nuisance.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Outre la phase de travaux, le projet n'engendre aucune nouvelle nuisance.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Outre la phase de travaux, le projet n'engendre aucune nouvelle nuisance.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Outre la phase de travaux, le projet n'engendre aucune nouvelle nuisance.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'apporte que de légères modifications à la piste existante. Son effet sur le patrimoine paysager de la vallée de Méribel est donc présent mais très faible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situé dans un secteur où le caractère alpin s'exprime de façon importante. La flore, la faune, les habitats et les continuités écologiques sont largement caractérisés par cet état de fait. Ce dernier est à l'origine d'un milieu pauvre où les complexes écologiques sont discrets et où les évolutions dynamiques sont lentes voire inexistantes. Dans ce cas, c'est cette rareté (de végétation, d'animaux, etc.) qui induit les enjeux de la zone.

Toutefois, il s'agit aussi d'un secteur largement aménagé par l'homme. Il s'agit d'un col traversé par des milliers de skieurs l'hiver et des centaines de randonneurs l'été. La topographie est d'ores et déjà marquée et la piste présente fait aujourd'hui partie intégrante des caractéristiques de la zone.

Le croisement de ces enjeux avec l'activité humaine est aujourd'hui possible et est parfaitement maîtrisé.

La S3V, exploitante du domaine skiable, met en place depuis maintenant 3 ans, une démarche de prise en compte globalisée des effets de son activité sur l'environnement. Aussi, les méthodes développées et mises en place sur tout le reste du domaine dans le cadre d'études d'impact ou de l'observatoire de l'environnement seront utilisées pour le projet dont il est question dans ce dossier.

Aussi, les mesures classique d'adaptation de la période de travaux, de gestion des matériaux, de sécurisation des zones sensible et de participation à l'observatoire de l'environnement en place sur les domaines skiables de la S3V seront mise en place.

Aussi, il n'apparaît pas nécessaire au pétitionnaire, qu'une étude d'impact, qui déboucherait sur des constats identiques, soit mise en œuvre.

Par ce document, le pétitionnaire s'engage à appliquer les méthodes et les mesures nécessaires à la bonne intégration de son projet dans un environnement alpin particulier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Un dossier d'accompagnement qui comprend l'ensemble des pièces demandées en plus de l'annexe n°1

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Méribel Montagne

le, 2 octobre 2014

Signature

Président du Directoire
Pascal de THIERSANT